

PPRT BAYER CROPSCIENCE

à Limas

Réunion publique du
05 juin 2010

Cartographie des Aléas

Etude de danger : BAYER CROPSCIENCE

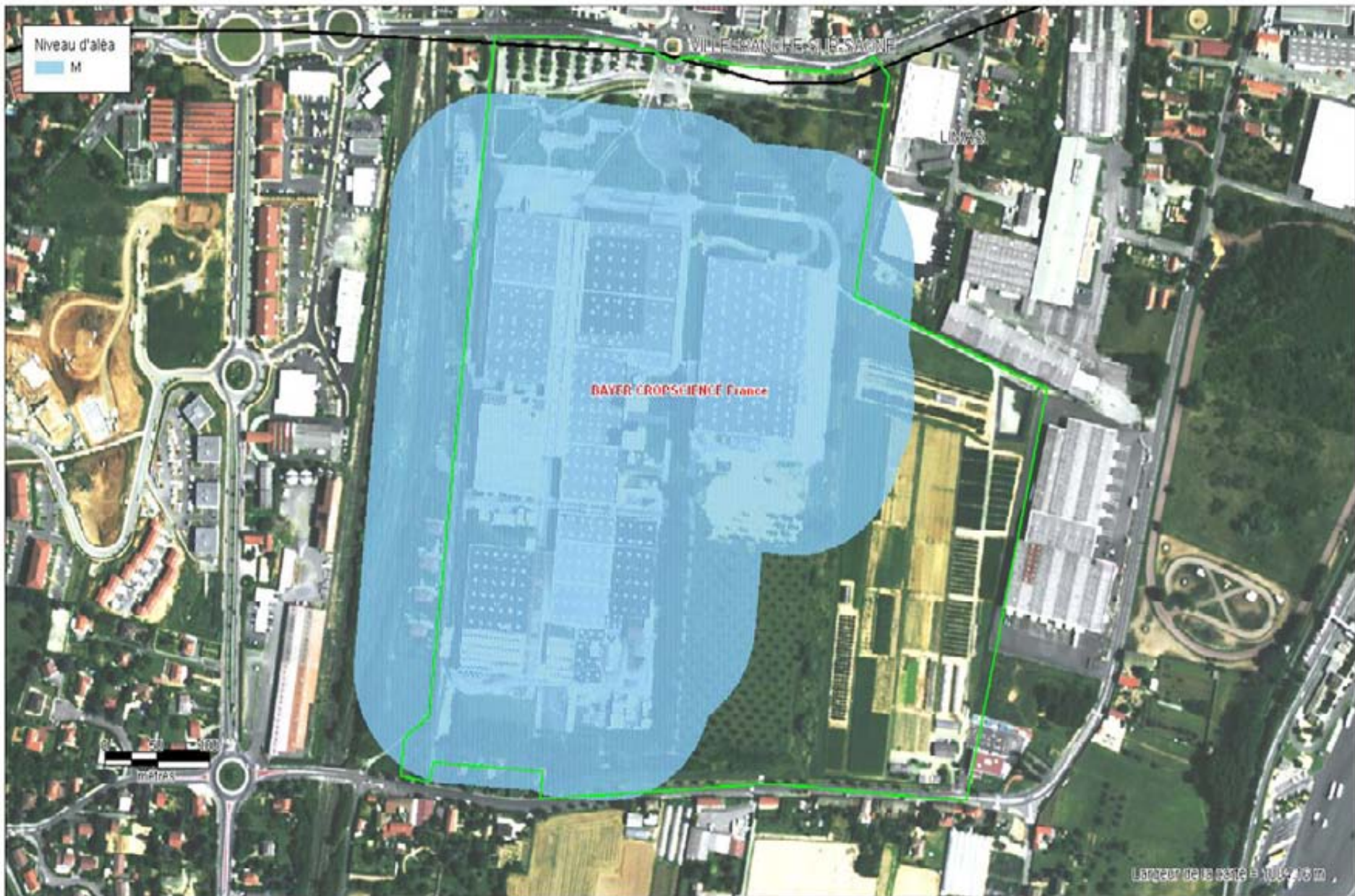
- étude remise en mars 2004 + expertises par organismes tiers indépendants + compléments divers dont ceux pour le PPRT en décembre 2007
- ***pour la démarche PPRT, seuls les phénomènes dangereux sortant du périmètre de l'établissement doivent être pris en compte pour établir la cartographie des aléas***

Phénomènes dangereux et aléas

- **Phénomène dangereux retenus pour le site exploité par Bayer Cropscience :**

- ✓ Incendie généralisé du bât Q20; indice de proba D, cinétique rapide, effets irréversibles thermiques à 69 m

- ✓ Effets toxiques liés à un incendie ⇒ distance forfaitaire de 100 m en application de circulaire ministérielle (aléa M) relative aux dépôts phytosanitaires





PPRT de LIMAS (BAYER CROPSCIENCES)

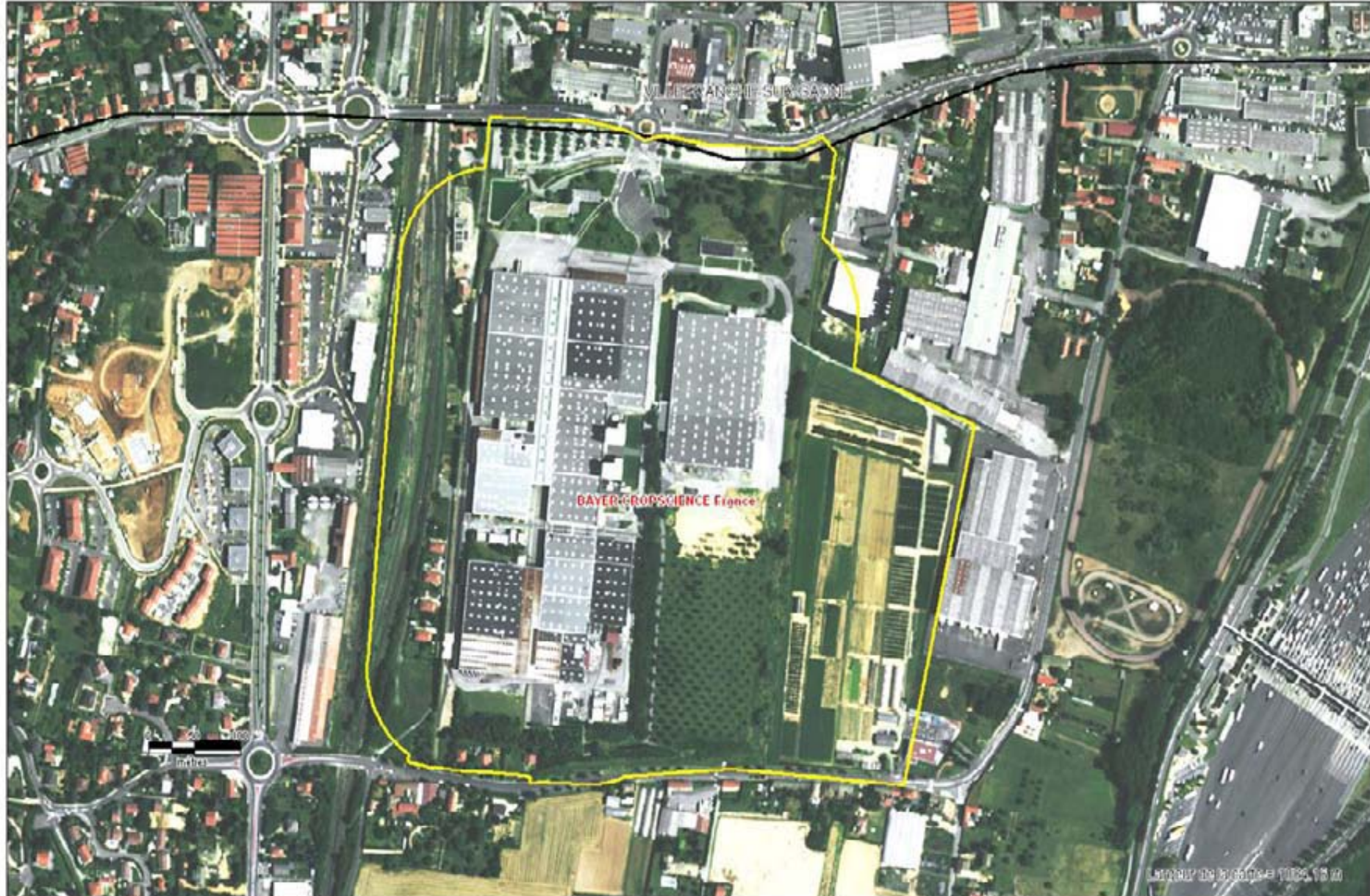
Carte des aléas tous types d'effets confondus



PPRT de LIMAS (BAYER CROPSCIENCES)

Carte des aléas tous types d'effets confondus





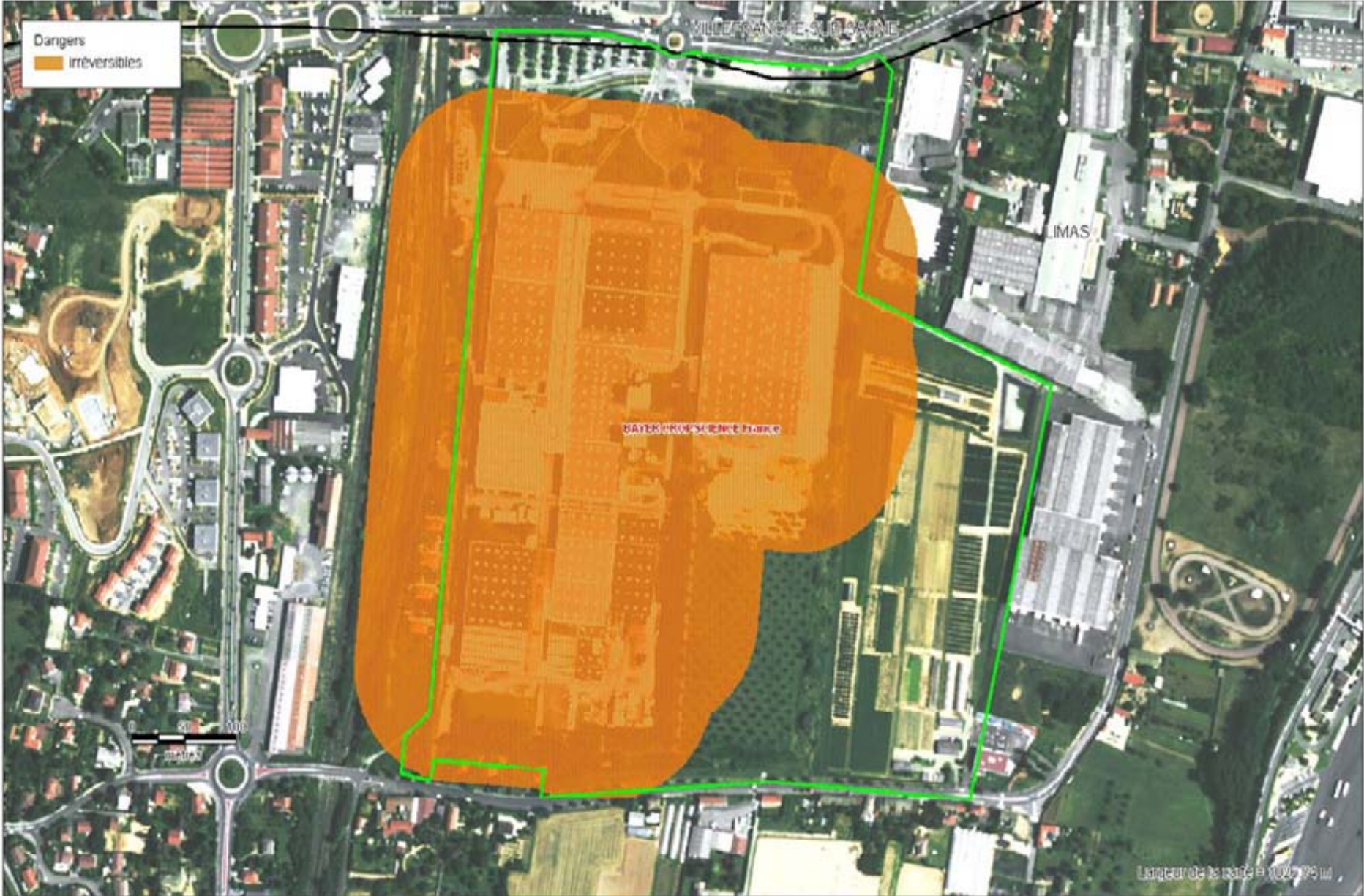


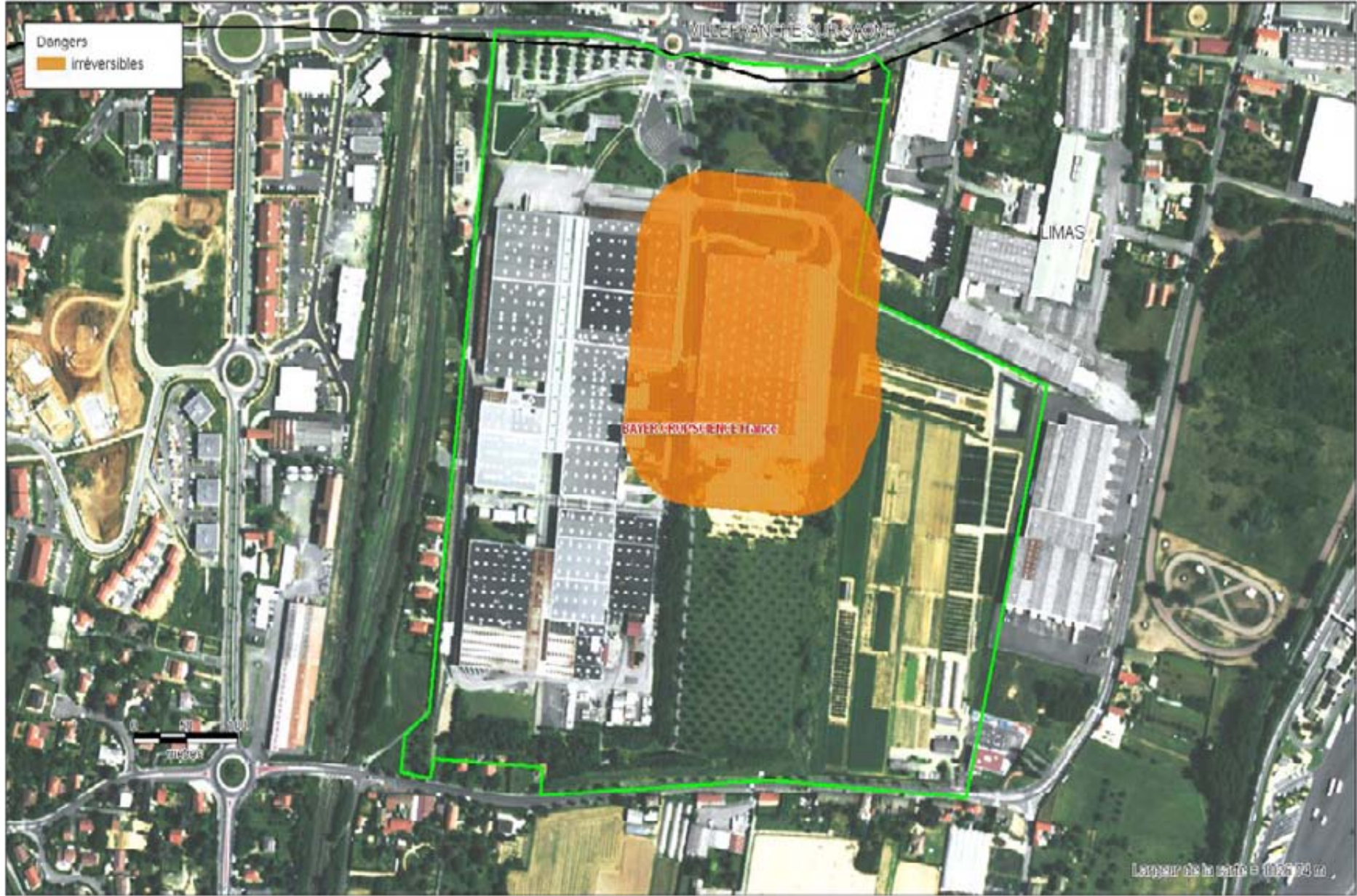
Merci de votre attention



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du logement

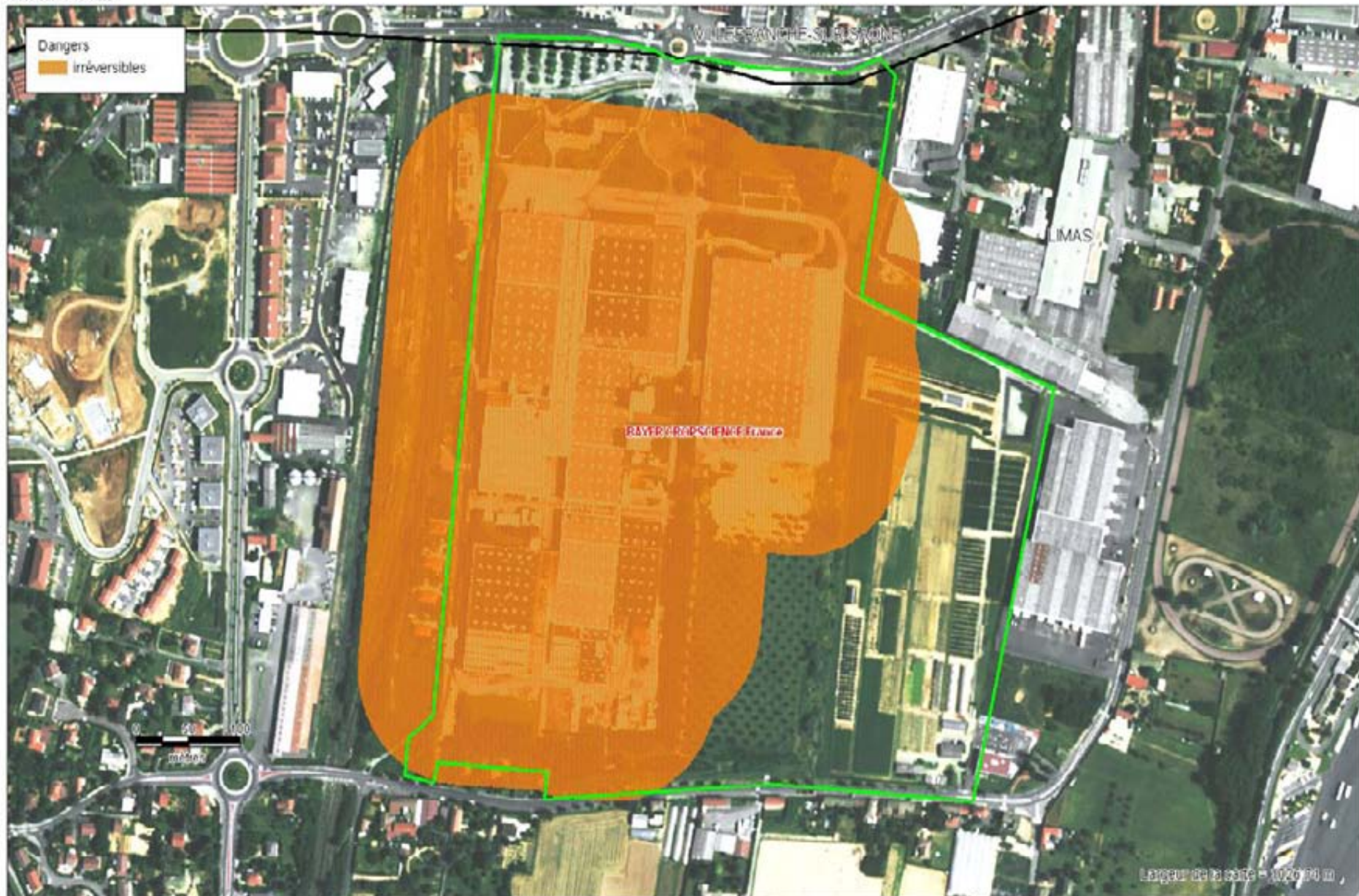
RHÔNE-ALPES





PPRT de LIMAS (BAYER CROPSCIENCES)

Carte des intensités : effets toxiques



Phénomènes dangereux et aléas

- **Incendie généralisé du bât Q20; indice de proba D, cinétique rapide, effets irréversibles thermiques à 69 m**
- **Effets toxiques liés à un incendie**

bien que les connaissances scientifiques aient évolué ces dernières années, il apparaît que c'est sur une distance de l'ordre de 100 m que les phénomènes les plus délicats à modéliser se produisent, notamment en terme de dispersion des polluants, aussi bien pendant l'incendie d'un stockage de produits phytosanitaires que lors de ses phases transitoires (démarrage, feu couvant, extinction).

A titre conservatoire, dans le cadre de la maîtrise de l'urbanisation future et conformément aux récentes recommandations ministérielles, il convient de retenir une zone de 100 mètres de niveau d'aléas M pour les effets toxiques autour des bâtiments et installations où il y a présence de produits phytosanitaires.

Proposition d'une interdiction des constructions futures dans cette zone autour des limites de BAYER.